

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 461 portant révocation d'un ingénieur des Travaux Publics des Colonies.

n° 461

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 01/05/1943

Date de publication
3 avril 1943

Date du numéro
1 mai 1943

VISAS

Le Commissaire National aux Colonies, Vu l'ordonnance du 24 septembre 1941, portant organisation des pouvoirs publics de la France Combattante, Vu le décret du 9 mai 1936, portant ré organisation du personnel des travaux publics

Vules décrets des 1er septembre et 18 novembre 1939, relatifs au statut et a la discipline de la fonction publique ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Pierre MINICONI, ingénieur des travaux publics des colonies, est révoqué pour compter du 31 décembre 1942. Art. 2.— Le présent arrêté sera enre gistré et communiqué partout où besoin sera

RENE Pleven.